

Image not found or type unknown



Violences scolaires,harcelement sur mineur de 11 ans

Par **hasnaoui**, le **11/01/2008** à **20:18**

mon fils de 11 ans est passé de victime a coupable suite a un interrogatoire au collège en présence du CPE et de 2 officiers de police sans me prevenir au prealable.En ont ils le droit